

# Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 7 novembre 2023.

---

**Présents** : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Frédéric BOIVIN  
Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Élia CALE, Bruno SAMSON.

**Excusés** : néant.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

Début à 20 h 05.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

## 1. Approbation du procès-verbal du 6 octobre 2023.

- *Approuvé à l'unanimité.*

## 2. Information sur le dernier conseil communautaire.

Création et validation des statuts d'un C.I.A.S., qui sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le CIAS de Mond'Arverne communauté est administré par un conseil d'administration et par son Président qui en est le représentant légal. Le C.A de 32 personnes, dont 16 élus communautaires, 10 personnes nommées par le Président et 6 membres d'associations du territoire.

Conformément à l'article R.123-1 du Code de l'action sociale et des familles, le CIAS produit une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire. Le CIAS de Mond'Arverne communauté a pour objet de développer partiellement les actions sociales d'intérêt communautaire sur le territoire de Mond'Arverne communauté. Plus précisément, il a pour attribution : - Les services d'aide à domicile en faveur des personnes âgées ou handicapées. - Le service de portage de repas à domicile en faveur des personnes âgées ou handicapées au sein des communes de moins de 4 500 habitants.

## 3. Signalisation routière devant la mairie.

Après deux réunions avec les référents de la voirie départementale et l'obtention d'une subvention de l'ordre de 7.500 € pour l'année 2023/2024, des travaux de peinture seront réalisés en fin d'année, afin de visualiser les priorités (route de la chapelle à la station), et réduire la chaussée.

- *Approuvé à l'unanimité.*

## 4. Diagnostic assainissement de la commune.

L'étude globale est en cours de réalisation. Concernant le village de **Chabanne**, nous sommes sur une première estimation de 432.000 € TTC (station + réseau). Le montant de subvention pourrait être de 35% sur le H.T. Reste à la charge de la commune 332.000 € TTC. Les coûts ont fortement augmenté depuis la création de la station de Cournols, sachant que l'emprunt pour cette dernière n'est pas encore soldé. Il faut aussi étudier le passage en assainissement individuel sur une partie du village.

## 5. Convention d'adhésion au Centre de gestion 63.

La réforme de la protection sociale complémentaire introduit l'obligation pour les employeurs de participer financièrement aux garanties prévoyance et santé de leurs agents, à compter du 1er janvier 2025 et du 1er janvier 2026, sur la base d'un contrat collectif (facultatif ou obligatoire) ou sur la base d'un contrat individuel labellisé.

- délibération pour mandater le Centre de Gestion d'entamer la négociation pour le compte de votre structure,
- délibération pour mandater le Centre de Gestion sur le lancement de la procédure de mise en concurrence.

- *Approuvé à l'unanimité.*

## **6. SICTOM : évolution de l'enlèvement des déchets.**

Des futures colonnes de tri vont remplacer les bacs jaunes et verts (1 colonne pour 4 à 5 bacs) et seront installées probablement en 2024/2025.

Cimetière :

Le tri est mis en place au cimetière, avec un bac (fabrication de terreau) pour les déchets verts, une poubelle pour les déchets non réutilisables et une caisse pour les réutilisables.

A venir : - une zone de broyage (à l'ancienne décharge) avec le broyeur collectif du SICTOM.

- mise en place d'un composteur collectif : géré par le SICTOM, avec un référent par village.

## **7. Parcours d'orientation et petite randonnée.**

Proposition par un cartographe professionnel, M. Thierry KELTZ, *Kz Sport Distribution* pour faire une cartographie de la commune avec un parcours d'orientation.

## **8. Demandes d'urbanisme (permis et déclaration préalable).**

Bilan des dernières années en nombre de demandes déposées en mairie :

2020, ⇒ 4 ; en 2021 ⇒ 12 ; en 2022 ⇒ 10 ; en 2023 ⇒ 8 à ce jour.

Rappel : il est obligatoire d'avertir la mairie avant d'entreprendre des travaux, concernant des modifications ou création sur vos habitations et terrains.

## **9. Informations.**

Chapelle Ste-Clémence : coût des travaux : 14.087 € TTC, Faucardage station : 960 € TTC.

Travaux sur la voirie hors agglomération : début des travaux lundi prochain.

Prochain Conseil : mardi 5 décembre à 20 h.

Date des vœux : dimanche 21 janvier à 11h00.

- La séance est levée à 21h58.